

Langues et cité

Le catalan

Langue de France, langue d'Europe et de Méditerranée, le catalan cristallise toute la gamme de pratiques, de statuts et de représentations auxquelles une langue peut donner lieu.

Langues et cité

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

La langue	p.2
En Andorre	p. 4
Catalogne Nord	p. 5
Littérature	p.6
Origine, unité et extension	p.7
Entretien avec Raül Martínez	p.8
<i>El violí d'Auschwitz</i>	p.10
Internet Bibliographie Sitographie	p.11
Parutions	p.12

D'usage officiel, co-officiel ou buissonnier, il est parlé par dix millions de personnes, de manière intensive, partagée, épisodique ou sporadique selon les lieux et les moments : un objet de choix pour l'observation scientifique à l'heure de la mondialisation et des menaces qui pèsent sur la pluralité des langues et des cultures.

Dans cet esprit, l'entretien qui clôt le présent numéro de *Langues et Cité* s'éclaire des riches données que contiennent les articles sur l'enseignement du catalan, sa situation juridique, sociolinguistique et géopolitique, et sur son histoire littéraire, indispensable pour une approche globale du fait catalan, car on sait que c'est dans les productions culturelles de ceux qui la parlent que réside la valeur et l'avenir d'une langue, et que ce qui la définit le mieux, ce sont les œuvres qui s'expriment en elle. Un poème en version bilingue vient illustrer cette perspective.

Du Roussillon à la Sardaigne, un regard sur le catalan, présent dans quatre États différents, a pour avantage supplémentaire de faire vaciller certaines notions. On parle volontiers de langues qui traversent les frontières, et c'est une image qui a sa validité, mais ne peut-on pas dire aussi que ce sont les frontières qui traversent et divisent les langues, et considérer ainsi sous un angle neuf les développements de l'Europe en construction ?

La langue des Pays Catalans

Míriam ALMARCHA PARÍS, maître de conférences à l'université de Perpignan, 73^e section CNU, ICRESS.
Alà BAYLAC FERRER, professeur de catalan (PRCE) à l'université de Perpignan, 73^e section CNU, ICRESS.

La langue catalane est aujourd'hui parlée par environ dix millions de personnes¹ sur le territoire historique de son apparition et de son expansion au cours de l'époque médiévale. C'est la langue qui est à l'origine de l'appellation actuelle de « Pays Catalans » : l'ensemble des territoires où le catalan est parlé de manière ininterrompue depuis 1 200 ans, par une partie au moins de la population. Le pluriel Pays Catalans recouvre différentes entités et territoires qui, au-delà de la langue d'origine, inscrivent la pratique linguistique dans des identités plus ou moins distinctes du noyau originel catalan. Il s'agit de la Catalogne autonome (ou Principat de Catalunya ou Catalunya Sud), de la Catalogne Nord (les Pyrénées-Orientales), de l'Andorre (Principat d'Andorra), du Pays Valencien (País Valencià ou Comunitat Valenciana), des Iles Baléares (Illes Balears i Pitiüses), de la Frange orientale d'Aragon (Franja de Ponent), de la Ville de l'Alguer (Alghero sur l'île italienne de Sardaigne) et de la petite région du Carxe en Murcie. Les Pays Catalans comme aire linguistique ne coïncident pas avec les limites administratives qui les intègrent : la Catalogne (nord et sud) comprend des territoires occitanophones (les Fenouillèdes et l'Aran), l'intérieur du Pays Valencien est castillanophone. Au total, les Pays Catalans sont répartis en quatre États : la France, l'Andorre, l'Espagne et l'Italie. La

plus grande partie du territoire se situe en territoire espagnol (cf. carte).

La situation juridique de la langue catalane varie selon les États et les territoires régionaux. La Constitution espagnole et le régime d'autonomies font du catalan une langue co-officielle, avec le castillan, dans la plus grande partie des Pays Catalans (Catalogne, Pays Valencien, Iles Baléares). En Aragon, la reconnaissance du catalan est inscrite dans le statut d'autonomie et dans la récente Loi des langues de l'Aragon², même s'il n'a pas caractère de langue officielle. En Murcie (el Carxe), le catalan ne bénéficie d'aucune reconnaissance légale. Chacun des gouvernements autonomes mène une politique linguistique propre, plus ou moins ferme et favorable à la renaissance de la langue, après les vicissitudes du franquisme et deux siècles et demi d'interdiction (Décret de *Nueva Planta* de 1716, lors la conquête militaire du royaume de Catalogne-Valence-Aragon par le roi d'Espagne).

Ainsi, aujourd'hui, les études sociolinguistiques montrent que la position et la pratique de la langue catalane dans la société sont plus avancées et se rapprochent de la langue dominante (l'espagnol) en Catalogne autonome, alors qu'aux Iles Baléares et en Pays Valencien, le déséquilibre entre les deux langues officielles est plus marqué et l'évolution sociolinguistique, la transmission de la langue sont encore défavorables au catalan. En Sardaigne, le catalan bénéficie d'une reconnaissance officielle dans le cadre des

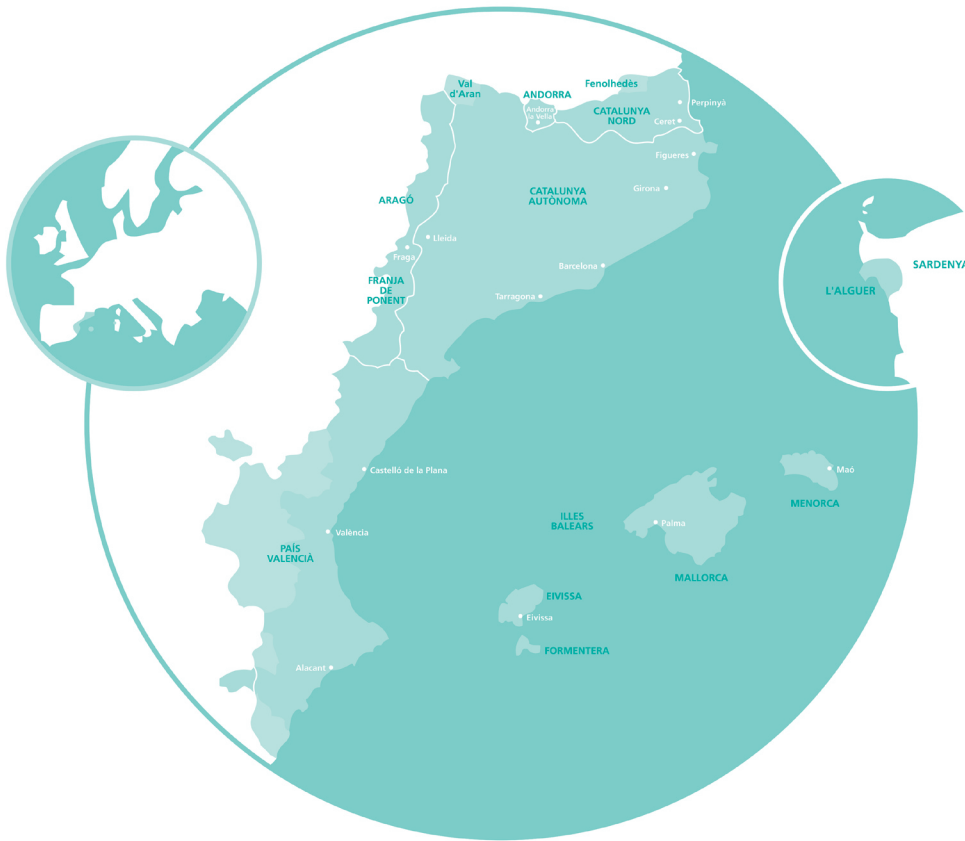
lois italiennes³, sarde et du statut municipal de l'Alguer. En Andorre, le catalan est la seule langue officielle, même si la petite principauté fait une large place, dans la vie quotidienne et dans les systèmes d'enseignement (cf. article « La langue d'un État ») à l'espagnol et au français. En France, le catalan, comme les autres langues régionales, ne jouit d'aucun statut d'officialité, ni n'est l'objet d'aucune législation de protection⁴. Même si sa pratique est cantonnée à la sphère privée, les administrations locales (Département des Pyrénées-Orientales, Région Languedoc-Roussillon et communes) tendent depuis une dizaine d'années à prendre conscience du rôle qu'elles peuvent jouer dans la promotion de la langue. Les collectivités territoriales semblent ainsi assumer une compétence non inscrite dans les lois de décentralisation et faiblement exercée par l'État. Elles sont à l'origine d'une politique linguistique embryonnaire, en particulier par le soutien à l'enseignement scolaire et à l'utilisation naissante de la langue dans

¹ Le dernier rapport sur l'état de la langue catalane *Informe Sobre la Situació de la Llengua Catalana* publié par l'Observatori de la llengua catalana et le réseau de CRUSCAT (connaissances, représentations et emplois du catalan - Coneixements, Representacions i Usos del Català) de l'Institut d'Estudis Catalans est consultable à l'adresse : <http://blocs.iec.cat/cruscat/publicacions/informe/>.

² Loi 10/2009, de 22 de décembre, *de uso, protección y promoción de las lenguas propias de Aragón* (www.boa.aragon.es)

³ Loi régionale (11 septembre 1997) de *Promozione e valorizzazione della cultura e della lingua della Sardegna. Statut municipal de l'Alguer* (1991), article 9 (*Tutela della lingua e della cultura di Alghero*). Notes de Loi italienne de *Tutela de le minorie linguistiche*, (20 décembre 1999).

⁴ La Constitution mentionne depuis 2008 que « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », mais les tribunaux ont indiqué que cet article n'a qu'une portée symbolique et n'ouvre aucun droit pour les locuteurs de ces langues (tribunal de Nancy, tribunal de Montpellier, Conseil constitutionnel). De même que l'article 21 de la loi de 1994 relative à l'emploi de la langue française qui, selon plusieurs verdicts des tribunaux et malgré la volonté explicite des législateurs, ne permet pas aux locuteurs des langues « régionales » de les utiliser sans le français en situation officielle.



Région	Habitants	Locuteurs
L'Alguer (2006)	40 391	24 000
Andorra (2006)	81 222	61 000
Catalunya Nord (2005)	412 685	142 000
Principat de Catalunya	7 134 697	5 700 000
Illes Balears (2006)	1 001 062	735 000
País Valencià (2006)	4 806 908	2 900 000
Franja d'Aragó (2006)	47 771	42 000
TOTAL	13 524 736	9 604 000

Source : *Informe sobre la situació de la llengua catalan (2010)*, Pradilla Miquel Àgel (dir), réseau CRUSCAT et Observatori de la llengua catalana, 2011.

la sphère publique : documents bilingues, signalisation, actes officiels, discours. Ainsi le Conseil général et la ville de Perpignan ont-ils adopté chacun une Charte en faveur de la langue catalane⁵.

Parmi les langues moins répandues ou minoritaires, les études des sociolinguistes placent le catalan dans une position intermédiaire entre les langues normalisées au sein d'États et les langues en difficulté du fait d'une situation de minorisation⁶. Au cours des dix dernières années, la langue catalane a vu le nombre de ses locuteurs augmenter de quelque 500 000 personnes⁷. Effet d'une forte loyauté de la population catalanophone

à sa langue, mais aussi conséquence d'un puissant soutien des institutions des Pays Catalans (la Généralité, gouvernement de la Catalogne autonome en particulier) à la diffusion du catalan, à travers une politique linguistique conséquente⁸, appuyée sur une investigation sociolinguistique particulièrement active⁹.

Le catalan est aujourd'hui langue de l'enseignement, des médias, de la politique et des entreprises, en particulier en Catalogne autonome. Cette relative prospérité au sud tend à changer l'image et l'intérêt que les habitants du nord de la frontière ont pour la langue (cf. article « Situation et enseignement du catalan en Catalogne Nord »).

Plusieurs universités en France enseignent le catalan¹⁰, de même que 165 universités de par le monde¹¹, en dehors des 21 universités des Pays Catalans. Seule l'université de Perpignan, cependant, délivre des diplômes nationaux de la discipline (de la licence au doctorat) et comprend une composante, l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier¹².

⁵ Charte municipale pour la langue catalane de juin 2010 (www.mairie-perpignan.fr/sites/default/files/fichiers/pdf/charte-municipale-pour-langue-catalane.pdf) et Charte en faveur du catalan de décembre 2007 (www.cg66.fr/202-chartre-en-faveur-du-catalan.htm).

⁶ Rapport Euromosaic http://ec.europa.eu/languages/languages-of-europe/euromosaic-study_fr.htm.

⁷ Conclusion de l'Informe Sobre la Situació de la Llengua Catalana, déjà cité.

⁸ Lois de politiques linguistiques en Catalogne, Pays Valencien et Baléares, enseignement primaire immersif généralisé en Catalogne autonome, médias publics en catalan (Corporation catalane de médias audiovisuels).

⁹ Les sociolinguistes catalans ont développé leurs réflexions autour des notions de dynamique des langues en contact, de normalisation et de substitution linguistique.

¹⁰ Toulouse, Montpellier, La Sorbonne disposent même d'un professeur des universités.

¹¹ Institut Ramon Llull, « Universitats de l'exterior amb docència d'estudis catalansCurs acadèmic 2011-2012 »

¹² 254 étudiants en 2011-2012.

Cadre légal : Constitution, loi, langue officielle à l'ONU (Caractéristiques démographiques et institutionnelles du pays : 30 % de nationaux, 80 000 habitants, micro-État hors UE, 2 coprinces chefs d'État) Niveaux de connaissances et politique linguistique Système éducatif original et pluriel ; catalan langue véhiculaire ou obligatoire.

La Principauté d'Andorre est l'un des territoires de l'aire linguistique catalane. La langue de ses habitants a toujours été le catalan ; c'est aujourd'hui la seule langue officielle du pays.¹ Les lois, les règlements, les décrets et tous les documents officiels de l'Andorre, ainsi que les traités et les accords internationaux sont entièrement rédigés en catalan. C'est aussi la langue habituelle de la fonction publique, des médias, de toutes les manifestations publiques, culturelles et de la production littéraire, ainsi que de l'affichage et de la signalétique de tout le pays.

Au cours de la deuxième partie du XX^e siècle, l'arrivée massive d'étrangers provoque un changement du paysage linguistique : le castillan prend la place du catalan et devient la langue la plus employée dans la vie quotidienne.

La plus récente étude sociolinguistique du Centre de Recerca Sociològica de l'Institut d'Estudis Andorrans « Coneixements i usos lingüístics de la població d'Andorra. Situació actual i evolució (1995-2009) » montre que le catalan en tant que langue familiale a reculé même si, ces dernières années, son usage a tendance à augmenter légèrement. Le processus de transmission linguistique intergénérationnelle est favorable au catalan : 47 % des personnes parlent catalan à leurs enfants et 43 % seulement le font en castillan. Il existe donc de la part des résidents en Andorre, une loyauté envers le catalan même dans les cas où il n'est pas la langue maternelle. 40 % de la population considère le catalan comme sa langue (*llengua pròpia* en catalan), contre 39 % pour le castillan, 14 % pour le portugais

et 8 % pour le français. Une tendance qui peut contribuer à développer le nombre de locuteurs catalanophones dans les années à venir.² Ce résultat est dû en particulier à une proportion importante de couples mixtes (andorran/ne catalanophone + résident d'une autre langue) en Andorre.

Du point de vue institutionnel, la législation du *Consell General*³, la réglementation des *Comuns*⁴ et les mesures prises par le *Govern d'Andorra* ont instauré une véritable politique linguistique destinée à garantir l'usage social du catalan (publicités, textes officiels, affichage public et privé...). La Constitution stipule dans son article 2.1 que « la langue officielle de l'État est le catalan ».⁵ Le 28 juillet 1993, l'Andorre est le 184^e État à adhérer à l'ONU. Òscar Ribas Reig, le Chef du gouvernement d'alors, prononce en catalan son discours devant l'assemblée générale des Nations unies à New-York, et en fait ainsi une langue reconnue internationalement. Depuis la *Llei d'ordenació d'Us de la llengua oficial*⁶ en 1999, l'emploi du

catalan est rendu obligatoire par la loi. Le Gouvernement avait précédemment créé en 1988 un service d'*Assessorament Lingüístic* (Conseil en politique linguistique), actuellement *Servei de Política Lingüística* du Ministère de la Culture. Ses objectifs sont d'améliorer les niveaux de connaissance du catalan de la population d'Andorre et d'en développer l'utilisation par des mesures de dynamisation, de promotion, des dispositions législatives et des campagnes de diffusion du lexique et de la terminologie en catalan. Enfin, le catalan est présent dans tous les systèmes éducatifs, il est la langue de l'enseignement à l'École andorrane ainsi que dans les écoles épiscopales. Les autres systèmes éducatifs, français et espagnol, se font dans leurs langues respectives. Ils doivent cependant depuis l'adoption du « *Programa d'Andorranització* » du 30 juin 1972 (programme d'andorranisation) enseigner obligatoirement la langue catalane et civilisation du pays dans le cadre de l'emploi du temps (4 heures hebdomadaires) •

LA LANGUE D'UN ÉTAT, L'ANDORRE

Míriam ALMARCHA PARÍS,
maître de conférences à l'université de Perpignan, 73^e section CNU, ICRESS.

1 Avec 464 km², l'Andorre compte 78 115 habitants, dont 33 481 nationaux, 22 187 Espagnols, 11 711 Portugais et 4 104 Français. Les institutions actuelles sont le résultat de l'histoire du pays : deux chefs d'État, le coprinces français (le président de la République française) et le coprinces épiscopal (l'évêque d'Urgell).

2 Données disponibles sur le site du Servei de Política Lingüística : www.catala.ad

3 Le *Consell General* est le Parlement andorran.

4 L'Andorre est divisée en paroisses administrées par les *Comuns* (les institutions municipales) : Andorra la Vella, Sant Julià de Lòria, Encamp, Canillo, la Massana, Ordino et Escaldes-Engordany.

5 La Constitution andorrane date du 14 mars 1993.

6 Loi d'aménagement de l'emploi de la langue officielle

Sociolinguistique et enseignement en Catalogne Nord

Alà BAYLAC FERRER, professeur de catalan (PRCE) à l'université de Perpignan, 73^e section CNU, ICRESS.

La Catalogne Nord, le septentrion de l'aire linguistique catalane, au nord de la frontière franco-espagnole, constitue certainement le maillon le plus affaibli de la situation de la langue par rapport à l'ensemble des Pays Catalans. Les enquêtes générales récentes et d'autres études plus ponctuelles indiquent qu'à la fin du XX^e siècle, environ la moitié des habitants de Catalogne Nord déclarent comprendre le catalan et entre un quart et un tiers déclarent savoir le parler. L'emploi de la langue reste cependant très fortement conditionné par une diglossie profondément ancrée dans la société nord-catalane, encore affectée d'« *autoodi* »¹. L'intérêt cependant pour la langue n'a jamais décliné et semble même se consolider à travers l'opinion favorable des familles pour l'enseignement du catalan et pour l'enseignement bilingue en catalan. Les enquêtes indiquent qu'une grande majorité de parents souhaite un enseignement de la langue (70 %) et les souhaits de classes bilingues situent le nombre des demandes à environ 40 %.

Le taux de scolarisation en catalan reste toutefois encore assez

bas (7 % en primaire) au vu de la demande sociale et des niveaux atteints par d'autres régions (Pays Basque 30 %, Corse 20 %, Alsace 10 %). L'offre d'enseignement en catalan repose actuellement sur l'historique école associative (statut d'enseignement privé) immersive la *Bressola* (le berceau), sur les classes bilingues publiques à parité horaire et sur une école expérimentale immersive de Perpignan (ex-associative intégrée au public), l'école *Arrels* (racines).

Quant à l'enseignement de la langue (initiation ou perfectionnement), il tend à être partagé par l'Éducation nationale, qui se repose sur les moyens des collectivités locales (et du gouvernement de la Catalogne

autonome) et de structures associatives (Association pour l'enseignement du catalan - APLEC) qui organisent, financent et gèrent 80 % des effectifs scolaires (10 000) qui reçoivent des cours de catalan à plus ou moins forte dose.

Au total, ce sont donc quelque 25 % des élèves nord-catalans qui, d'une manière ou d'une autre font du catalan au cours de leur scolarité. Mais seuls ceux qui sont issus de l'enseignement en catalan sont réellement des locuteurs potentiels. Le développement de l'enseignement bilingue en catalan est constant ces dernières années et le nombre d'élèves qui étudient le catalan n'a jamais été aussi important (cf. chiffres des effectifs scolaires),

même si la progression se fait très lentement et ne compense pas encore l'interruption de la transmission familiale de la langue. Un des changements essentiels qui semble de nature à infléchir le déclin du nombre de locuteurs dans les années à venir est la représentation positive que les Nord-Catalans semblent désormais avoir du catalan grâce à l'impact et à la force de la normalisation linguistique sud-catalane (loi de politique linguistique, médias en catalan qui sont captés au nord de la frontière, école immersive en catalan pour tous, augmentation des flux et des échanges socio-économiques transfrontaliers) ●

Effectifs de l'enseignement du catalan et en catalan, 2011-2012

PRIMAIRE	Maternelle	Élémentaire	Total	Pourcentage / tout département
Langue vivante	3 186	4 462	7 648	18 %
Bilingue / immersif			2 792	7 %
Total			10 440	25 %
SECONDAIRE	Collège	Lycée	Total	Pourcentage
Langue vivante	1 536	556	2 092	6 %
Bilingue / immersif	785	94	879	2 %
Total	2 321	650	2 971	8 %
PRIM + SECOND / LV	9 740			12 %
PRIM + SECOND / Biling.	3 671			5 %
PRIM + SECOND / Total	13 411			17 %

Statistiques élaborées par Alà Baylac-Ferrer, selon les données du rectorat de Montpellier (CALR, décembre 2011).

¹ La notion d'*autoodi* (*self-hatred*) a été fortement développée par les sociolinguistes catalans qui expliquent ainsi le sentiment de déconsidération de sa propre langue (minorisée) par rapport à la langue dominante.

Neuf siècles de littérature catalane

Miquela VALLS-ROBINSON, professeure agrégée,
membre de l'Institut d'Estudis Catalans, ICRESS.

Si l'usage du catalan écrit est attesté au XII^e siècle, c'est l'occitan qu'utilisent alors les premiers poètes du pays, des troubadours, seigneurs pour la plupart, que la féodalité relie à leurs pairs « limousins » : Guillem de Berguedà le vindicatif, Guillem de Cabestany le tendre, Cerverí de Girona le moraliste (fin XIII^e). Au XV^e siècle, le Valencien Ausiàs March, au fait des innovations lyriques italiennes, saura s'extraire du formalisme floralesque, pour célébrer la passion amoureuse et les craintes existentielles en des vers catalans aux images fortes. Simultanément, son parent Joanot Martorell construit un récit d'aventures *Tirant lo blanc* (1490) qui à la fois assume la tradition du roman de chevalerie et la sublime dans le rendu des personnages et l'inventivité des procédés narratifs.

Bien illustrée, la langue catalane n'a plus à être défendue en cette prérenaissance : la chancellerie royale lui a donné dignité et précision ; l'historiographie, du *Llibre de fets* de Jaume I^{er} (fin XIII^e), à la chronique de Ramon Muntaner (début XIV^e) et à celle de Pere el Cerimoniós (fin XIV^e) a assoupli la syntaxe ; philosophe, théologien, versé en toutes sciences, le Majorquin Ramon Llull (XIII^e) a enrichi le lexique, structuré le discours argumentatif et posé les fondements de la narration.

Mais, faute d'avoir engagé, comme les futurs états voisins, un processus de centralisation, les territoires du *Principat* de Catalogne, du Pays Valencien, des Baléares, verront leur culture

littéraire, jusque-là unitaire et inventive, s'estomper, en même temps que la souveraineté politique, et se diluer progressivement dans le siècle d'or hispanique ou, pour la partie nord de la Catalogne après le traité des Pyrénées (1659), dans le Classicisme et les Lumières français.

On préfère aujourd'hui ne plus appeler « Décadència » les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, où le catalan perd de son prestige au point que très peu d'œuvres littéraires atteignent leur public, car la recherche, en exhumant de très nombreux textes et manuscrits, montre qu'on n'avait jamais cessé d'écrire dans la langue du pays.

Mais la littérature catalane ne retrouvera sa normalité qu'au XIX^e siècle, à partir de Barcelone, sous l'impulsion de l'élite entrepreneuriale. D'inspiration romantique, la poésie joue même le premier rôle dans le réveil de la nationalité catalane, Jacint Verdaguer (1845-1902) dotant la Catalogne de son épopée fondatrice : *Canigó*. Tribun et dramaturge, Àngel Guimerà (1845-1924) crée pour la scène barcelonaise naissante un répertoire, tandis que, admiratif de Zola, Narcís Oller (1846-1930) impose le roman miroir de son temps.

Entre 1890 et 1930, alors que cette renaissance littéraire s'est propagée jusqu'aux Baléares, au Pays Valencien et à la Catalogne Nord, la création barcelonaise, illustrant diversement la normalisation linguistique du catalan, s'inscrit désormais dans les grands courants européens :

modernisme prônant la spontanéité (Maragall 1860-1911), *avantgardisme* innovant thèmes et formes (Salvat-Papasseit 1894-1924, Foix 1893-1987), *noucentisme* privilégiant l'épure classique (Carner 1894-1970, Pons 1886-1962, Riba 1893-1959), expansion du journalisme (Sagarra 1894-1961, Pla 1897-1981).

La guerre d'Espagne, puis le franquisme, contraignent la plupart des écrivains catalans à l'exil. En attendant leur retour, ils poursuivent leur œuvre : Calders (1912-1994) renouvellera le genre de la nouvelle, Mercè Rodoreda (1908-1983) celui du roman, que Villalonga (1897-1980) ravive autrement depuis Majorque. En Catalogne, à force de surréalisme et métaphores, Espriu (1913-1985) pour la poésie et le théâtre, Pedroló (1918-1990) pour la prose narrative, déjouent la censure, tandis que la Nova Cançó véhicule la poésie et la révolte.

Depuis le début des années 1980, avec l'autonomie, la Catalogne, les Baléares et dans une moindre mesure le Pays Valencien offrent à leurs auteurs un cadre plus normal de création et de diffusion, dont profite aussi la Catalogne Nord (Jordi-Pere Cerdà 1920-2011, Renada-Laura Portet 1927, Pere Verdaguer 1929) et l'Andorre à ses débuts littéraires (Morell, 1941).

La poésie, charnelle ou retenue, formelle ou prosaïque conserve une place de choix : Anglada (1930-1999), Andrés Estellés (1924-1993), Martí i Pol (1929-200), Maria Mercè Marçal (1952-

1998). Le théâtre dispose désormais de scènes publiques et privées qu'animent Benet i Jornet (1940) et Sergi Belbel (1963). La prose narrative compte un grand nombre d'auteurs, encouragés par une multitude de prix littéraires. Acerbe et facétieux, Quim Monzó (1952) s'impose comme un maître de la nouvelle, talonné par Sergi Pàmies (1960). Montserrat Roig (1946-1991) et Martí Domínguez (1966) excellent dans la chronique.

Barcelone demeure le centre de la vie littéraire, mais elle n'a plus l'exclusivité de l'innovation. Témoins les romans actuels dont les plus neufs émanent des périphéries, même si leurs auteurs fréquentent la métropole : de l'ouest au nord dans le sens anti-horaire, Maria Barbal (1949), Jesús Moncada (1941-2005), Baltasar Porcel (1937-2009), Carme Riera (1948), Joan-Francesc Mira (1939), Isabel-Clara Simó (1943), Lluís (1963), Bezsonoff (1963) et même Jaume Cabré (1947) pourtant le plus barcelonais ●

ORIGINE, UNITÉ ET EXTENSION DU CATALAN

Joan PEYTAVÍ DEIXONA
IFCT – Institut franco-catalan
transfrontalier
Casa dels Països Catalans - université de
Perpinyà
Institut d'Estudis Catalans - Barcelona

Continueur du latin populaire importé et profondément implanté sur cette partie de la péninsule des Ibères il y a plus de 2000 ans par des soldats, des marchands et des colons, le catalan prend lentement forme au cours du haut Moyen Âge entre les Corbières au nord et la cité de Barcelone au sud, après que les conquérants musulmans d'une part et les guerriers wisigoths puis surtout francs de l'autre l'ont isolé de ses voisins.

À partir du IX^e siècle, le latin populaire a évolué de telle manière que les documents permettent de dire que l'on a conscience de parler quelque chose de différent. La conquête du sud de la Catalogne multiplie par deux le territoire catalanophone, le catalan pousse encore vers l'outremer et vers le sud : Majorque, royaume de Valence. Ces zones marquent la forme dialectale de la langue parlée aujourd'hui : quelques dizaines d'archaïsmes et de dialectalismes que les locuteurs catalanophones savent déceler, mais qui n'empêchent ni l'intercompréhension ni l'unité de la langue de se faire. L'oreille non avertie n'y verrait actuellement qu'un accent. Le discours qui a mené au conflit linguistique à volonté sécessionniste de certains secteurs politiques à Valence est du même niveau scientifique que celui qui défendrait qu'au Mexique, on parle mexicain ou en Autriche, autrichien. Dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, le catalan devient

une langue administrative et littéraire, ce qui lui permet de s'imposer de manière unitaire sur l'ensemble des territoires de la couronne et de donner naissance à des auteurs de renommée internationale comme Ramon Llull (Majorque, vers 1232). Plus tard, entre XIV^e et XV^e siècle, devenant une grande puissance militaire et commerciale, l'expansion se poursuit en Méditerranée (Sicile, Sardaigne, Corse, Naples, Grèce) : la langue y acquiert un grand prestige, devient courante parmi les commerçants ou dans l'administration.

À partir du XVI^e siècle, l'accès des espagnols au trône de la couronne catalane débouche sur un processus de castillanisation des élites et de la culture catalanes. Cela dit, le catalan reste la langue des institutions en Catalogne et à Valence. Par les décrets de *Nova Planta* (1716), les Bourbons imposent progressivement le castillan comme langue officielle ; le catalan écrit reste limité à l'Église, l'enseignement primaire, l'administration locale et la documentation privée. La langue orale dominante reste évidemment le catalan. Au XIX^e siècle, dans une Catalogne en voie d'industrialisation, le régime constitutionnel fait disparaître le catalan de tous les usages publics : administration, enseignement, notariat et Église. Les classes dirigeantes catalanes continuent à croire que le catalan n'est utile que pour la vie privée, mais commencent à l'accepter pour la création poétique.

L'apparition de la *Renaixença*, à l'origine mouvement strictement littéraire, met en avant la volonté de récupération de la langue et de la culture catalanes. Il a surtout une incidence en Catalogne et reste plus discret ou plus tardif dans le reste de la catalanophonie. À partir des années 1890 apparaît le *Modernisme*, nouveau mouvement dans lequel la récupération et la modernisation culturelles et linguistiques confluent avec le nationalisme politique. C'est à ce moment-là que Pompeu Fabra pense et rédige les fondements de sa réforme linguistique qui se concrétise en 1913 par les *Normes ortogràfiques*, peu après la naissance en 1907 de l'*Institut d'Estudis Catalans*, qui porte le catalan dans tous les secteurs officiels de la recherche. Tout cet effort individuel de normalisation du catalan s'institutionnalise. Le catalan est à nouveau utilisé par l'administration locale. On crée des infrastructures culturelles (écoles, bibliothèques, etc.). Ce travail est approfondi lors de la Seconde République qui, en rétablissant une *Generalitat*, rend possible la co-officialité du catalan

et son enseignement.

En 1979, après 40 ans de franquisme et de répression de la langue, la Catalogne obtient l'autonomie, ce qui permet le retour du catalan comme langue co-officielle. Aujourd'hui, la catalanophonie s'étend sur le même domaine que celui qui a été sa plus grande extension dès le XIV^e siècle, de l'Étang de Salses au nord jusqu'à la lagune de la Mata de Guardamar 800 km au sud, en englobant l'outremer baléaire. Ses locuteurs sont actuellement 10 millions, le nombre le plus important de toute son histoire. De ce fait, le catalan est parmi les langues les plus parlées en Europe, plus que le danois, le norvégien, le finnois, autant que le tchèque ou le suédois et un peu moins que le grec ou le hongrois. Malgré cela, le catalan a un statut officiel variable selon le territoire où il est parlé : officiel en Andorre, co-officiel en Espagne dans les autonomies de Catalogne, de Valence et des Baléares, protégé dans la Frange d'Aragon et en Italie dans la ville sarde de l'Alguer, mais non reconnu en France, en Catalogne du Nord (dépt. des P.-O.) ●

Entretien avec Raül Martínez

Raül MARTÍNEZ, délégué de l'Institut Ramon Llull à Paris.

L'Institut Ramon Llull est un consortium formé par le gouvernement de Catalogne et le gouvernement des Îles Baléares, qui a pour objectif la promotion de la langue et de la culture catalanes : par exemple, il s'agit pour cet institut aussi bien de soutenir la traduction et la diffusion de la littérature d'expression catalane que d'organiser des partenariats d'enseignement avec des universités.

Où enseigne-t-on le catalan, en dehors des zones catalanophones ?

L'Institut Ramon Llull gère des partenariats avec plus de 120 universités à travers le monde, parmi lesquelles 14 universités françaises. En France, une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur propose un enseignement de catalan, mais presque toujours comme langue étrangère et non comme langue régionale – sauf à Perpignan. Cela n'est pas un simple détail administratif, puisque ce choix a des conséquences sur le recrutement des enseignants et sur leur formation : le catalan comme langue étrangère est très souvent proposé en France depuis des départements d'espagnol, dont le personnel relève de la section 14 du Conseil national des universités ; alors que le catalan comme langue régionale relève de la section 73. Cette ambiguïté est naturellement celle du double statut de la langue catalane, à la fois langue officielle ou co-officielle dans d'autres pays, et langue historiquement implantée sur le territoire français, « langue de France » à part entière. Cette situation est également en rapport avec une politique d'enseignement des langues de France territorialisée par académie. L'Éducation Nationale prévoit l'enseignement et la formation d'enseignants en langues régionales seulement dans les académies des régions concernées, ce qui dénote une perception de la langue comme

seulement utilisable dans les contextes les plus proches, sans l'imaginer comme un instrument potentiel de communication qui peut aussi être internationale... alors qu'à l'université l'approche n'est pas la même.

Langue régionale en France, langue officielle ailleurs... cette variété des statuts est-elle problématique ?

Le morcèlement administratif des territoires de langue catalane pose, en effet, un problème. Pour les 10 millions de locuteurs catalanophones (pour 13,5 millions d'habitants sur l'aire linguistique) l'enjeu est de réussir à composer avec des cadres législatifs différents, des frontières nationales, pour construire des réseaux économiques et culturels dynamiques qui puissent constituer un marché linguistique attractif et rentable. Les différents degrés de reconnaissance et de protection de la langue catalane agissent différemment sur son utilisation quotidienne dans chaque territoire, où elle est en contact avec des langues majoritaires telles que l'espagnol ou le français. Face aux possibilités de communication et de distribution de produits utilisant ces deux langues, le capital linguistique du catalan est beaucoup moins important – voire, il peut apparaître comme « non indispensable » –, mais surtout la fragmentation de son marché potentiel le fragilise encore davantage. La politique linguistique adoptée par la Généralité de Catalogne réussit à renforcer la position du catalan dans certains secteurs, mais pas tous. Sans doute une meilleure intégration des actions de toutes les administrations concernées permettrait de mieux visualiser et de valoriser les possibilités et la viabilité d'un marché – avec 10 millions de locuteurs – de taille moyenne.

Les perspectives de maintien du catalan sont-elles pour autant menacées ?

Non, dans la mesure où des politiques volontaristes de promotion de la langue catalane existent. La survie d'une langue est évidemment hautement dépendante de la variété de ses contextes d'utilisation et le but de ces politiques est précisément de les élargir. Sous leur influence, on assiste à une évolution positive : on s'aperçoit, par exemple, qu'il est préférable et utile d'être catalanophone lorsque l'on est agent d'une administration publique dans des territoires où le catalan est officiel. Or, une langue qui peut être valorisée professionnellement est une langue qui a une valeur sur le marché linguistique et, ce, y compris hors des frontières des territoires identifiés comme lui étant réservés. De ce point de vue, on a constaté que les politiques de valorisation de la langue catalane en Catalogne sud produisent également des effets positifs du côté français, par exemple en montrant l'existence de débouchés professionnels pour les catalanophones – et, ce, ailleurs que dans l'enseignement.

Justement, comment le catalan trouve-t-il une place au milieu des langues avec lesquelles il est, sinon en concurrence, du moins en contact ?

De manière générale, on peut dire qu'en Catalogne sud les experts ont nettement déplacé le débat, du bilinguisme vers le plurilinguisme. En d'autres termes, on n'est plus dans la gestion d'un face à face entre l'espagnol et le catalan, mais bien dans l'intégration progressive d'une diversité linguistique de plus en plus importante. Le catalan est en effet en contact avec de très nombreuses langues : entre 2000 et 2012, la Catalogne a accueilli plus d'un million d'immigrés aux origines diverses ! Une idée répandue est que les contacts de langues ont

des conséquences négatives, mais la situation du catalan montre que cela dépend de l'approche adoptée. Les populations nouvellement arrivées sont dans leur grande majorité plurilingues, c'est-à-dire que l'on a affaire à des individus pour lesquels la pratique quotidienne de plusieurs langues est une situation absolument normale, et pour lesquels l'apprentissage de deux langues officielles ne pose pas de problème tant que toutes les deux sont présentées comme légitimes et utiles. Le but n'est pas de remplacer une langue par une autre, l'espagnol par le catalan, les langues d'origine par celles officielles dans le pays, mais de les additionner, simplement pour que ces populations puissent être pleinement compétentes dans les diverses situations où elles vont se retrouver. Les politiques éducatives de la Catalogne assurent l'enseignement en catalan et l'apprentissage de l'espagnol pour tous ; l'on se retrouve dès lors avec une richesse de contacts linguistiques remarquable et des locuteurs maniant quotidiennement par exemple l'urdu, l'anglais, l'espagnol et le catalan... C'est une chance pour cette langue, qui se fait langue d'intégration à la société locale. Cela n'a pas été le cas des migrants hispanophones qui se sont installés, au cours des années 1960, en Catalogne. N'ayant pas bénéficié des politiques éducatives « d'immersion » qui ont institué dans les années 1980 le catalan comme langue d'enseignement ces migrants hispanophones des années 1960 ne sont eux jamais devenus bilingues actifs. Ils comprennent le catalan, mais ne le parlent pas, se retrouvant ainsi privés d'une partie des possibilités de partage etc. Les catalanophones, quant à eux, sont obligés d'apprendre l'espagnol, langue officielle également : de fait, ils sont systématiquement bilingues, ce qui constitue un atout évident.

Le catalan est donc à égalité avec l'espagnol, dans cette configuration ?

Pas vraiment, puisque la Constitution espagnole prévoit l'apprentissage de l'espagnol comme un droit et un devoir, alors que l'utilisation du catalan est seulement un droit. Les citoyens catalanophones ont le devoir d'apprendre la seconde langue officielle du territoire, alors que les hispanophones n'ont pas ce devoir constitutionnel. C'est pourquoi l'institution du catalan comme langue d'enseignement dans les années 1980 relève donc d'une politique visant non seulement la préservation de la langue mais aussi la construction d'une société entièrement plurilingue, où tous les citoyens sans exception maîtrisent les langues du territoire.

Qu'en est-il de l'utilisation du catalan dans l'administration, les médias, la vie quotidienne ?

On manque parfois de moyens pour l'assurer ; là encore, c'est la conséquence de l'asymétrie de statut entre le catalan et l'espagnol. Par exemple, la justice est rarement rendue en catalan, puisque les juges n'ont l'obligation d'apprendre que l'espagnol. Le statut de langue officielle, s'il est protecteur pour le catalan, n'est donc pas d'une mise en œuvre évidente au quotidien. De même, la présence du catalan au cinéma est rare, même si environ la moitié des programmes à la radio et un tiers des programmes à la télévision sont diffusés en catalan. Dans la grande distribution, vous ne trouverez pas d'étiquetage en catalan et si vous achetez un téléphone mobile, votre contrat d'abonnement sera sûrement rédigé en espagnol... Ce sont ces domaines dans lesquels la langue catalane doit encore faire sa place. Il faut dire que ceci n'est pas dû à un manque quelconque de capacités de la langue : par exemple le centre de terminologie

de la langue catalane TERMCAT existe depuis 1985 et jouit d'une reconnaissance internationale. Actuellement, le catalan apparaît d'ailleurs comme une langue bénéficiant d'un équipement particulièrement riche : grammaires, dictionnaires, y compris en ligne, outils de traduction automatique dans les moteurs de recherche, adaptation catalane des principaux logiciels... La version catalane de Wikipédia compte plus de 380 000 articles, et le catalan est classé entre la 20^e et la 30^e place (position fluctuante selon chiffres absolus d'utilisation ou chiffres relatifs par rapport au nombre de locuteurs, voir les données d'Internet World Stats) au sein des langues les plus représentées sur la toile. La création en 1995 d'un nom de domaine générique (gTLD) catalanophone : `.cat` (53.600 domaines ont été enregistrés en 2012, source Fundació punt CAT), est un signe très positif de la vitalité de la langue sur internet et donc de son adaptation aux réalités actuelles, loin du cliché passéiste des langues régionales qui seraient réduites à dire les traditions folkloriques. C'est d'ailleurs la première fois qu'un nom de domaine générique (à trois lettres) est attribué à une communauté linguistique et non à une communauté nationale (domaine à deux lettres).

La vitalité d'une langue se mesure en effet aussi à la richesse des productions culturelles qu'elle permet. Qu'en est-il de la production littéraire en catalan, en dehors des contenus proposés sur la toile ?

Chaque année, l'Institut soutient la traduction d'une centaine d'œuvres littéraires contemporaines vers des langues telles que l'espagnol, le français, l'italien, mais aussi le suédois, l'allemand, le polonais, l'urdu, l'hindi... La circulation de ces œuvres sur le marché mondial du livre, on le voit, est assurée. On peut regretter néanmoins que

des préjugés leur soient encore attachés, surtout en France : la littérature dite « régionale » y souffre encore d'un déficit de légitimité et de visibilité. Les clichés perdurent, alors même que l'emploi du catalan dans la littérature, encore une fois, n'est en rien la réduction à un folklore, mais bien l'utilisation légitime d'un outil d'expression aussi riche que les autres.

Il semble qu'on touche ici à une problématique épineuse, celle de l'assimilation des langues à des conflits identitaires et à des hiérarchies sociales.

Oui, et c'est un problème qui se pose de façon cruciale, pour le catalan comme pour toutes les langues. Faire la promotion du plurilinguisme et des identités plurielles, linguistiques et culturelles, permet de sortir de cette impasse. On peut être Français, écrire des romans en catalan, travailler en espagnol, et parler anglais à la maison... Ce sont ces situations, pourtant fréquentes, de multilinguisme assumé, pour lesquelles il manque encore parfois un espace social ouvert, apaisé, propice à l'échange. La diffusion d'œuvres littéraires traduites est un bon début, un moyen de partager expériences et points de vue en parlant la langue de l'autre – cet autre qui peut être un jour parlera ma langue, et dont je parlerai peut-être la langue également... à condition qu'on nous offre des moyens d'enseignement et de diffusion de la langue suffisants. On le voit, l'orientation des politiques linguistiques de ce point de vue doit être pensée sur le long terme et dans une perspective large, aussi bien économique que culturelle ou éducative ●

Maria-Àngels ANGLADA,

El violí d'Auschwitz

Reproduit avec l'aimable autorisation des éditions Columna pour la version catalane (Columna Edicions Llibres i Comunicació, S.A.U., 1994) et des éditions Stock pour la version française.

Una alba fosca, precursora d'un dia de claror grisa i indecisa, una vella flassada damunt el llit gastat del sofriment. Cap malson —pensà— no podia ser pitjor que la crueltat que els voltava i els penetrava, tan indefugible com l'aire que respiraven. Desarmats davant seu, indefensos com nadons. Li semblava que tothom els havia abandonat, fins i tot Jahvé, a les mans d'un odi per a ell incompreensible. Havia sentit a parlar, al seu pare, d'antics exilis i progroms, al temps dels avis, però ell havia passat una infantesa i una adolescència tranquil·les, més aviat, havien celebrat amb una festa alegre el seu Bar-mitzvah, com el del germà gran i només la mort, per malaltia, del pare, havia trencat aquella pau. Potser per això la tempesta els havia sobtat d'una manera més inesperada, els senyals amenaçadors, els núvols que s'ennegrien li havien passat a ell, submergit en un ofici que l'apassionava, inadvertits, com si no anessin cap als seus. S'havia posat, al començament de la tirania, la groga estrella de David sense pensar que era el senyal per a la mort, com es pinten els pins per a la destrució, i no s'havia despertat ben bé a la nova i brutal realitat fins al dia terrible que li van saquejar el taller —no gaire lluny, cremava la vella sinagoga del barri, on, d'infant, s'havia sentit segur entre el teixit del llarg talèd del seu pare, que el feia anar a les festes al seu costat, ben sovint. Des d'aleshores, pensava ara, cada dia era un pas que els enfonsava més i més a les aigües llotoses que els engolirien a tots •

Une aube sombre, annonciatrice d'un jour à la clarté grise et indéfinie, une vieille couverture sur le lit usé de la souffrance. Aucun cauchemar ne pouvait être pire que la cruauté qui les entourait et les pénétrait, aussi impalpable que l'air qu'ils respiraient, pensait-il. Désarmés, sans défense comme des nouveau-nés. Il semblait à Daniel que tous l'avaient abandonné, y compris Yahvé, aux mains d'une haine incompréhensible pour lui. Il avait entendu son père parler d'anciens exils et de pogroms, à l'époque de ses grands-parents; mais il avait eu une enfance et une adolescence tranquilles, ils avaient même célébré par une fête joyeuse sa *bar-mitzvah* et celle de son frère aîné; et seule la mort de son père, consécutive à une maladie, avait troublé cette paix. C'était peut-être la raison pour laquelle la tempête les avait surpris de la façon la plus inattendue; il n'avait pas distingué les signes menaçants, les nuages qui s'assombrissaient, absorbé par un métier qui le passionnait. Au début de la tyrannie, il s'était accroché l'étoile jaune de David sans savoir que c'était le signe de la mort, comme on marque les pins qui vont subir la hache; et il ne s'était en fait pas éveillé à la nouvelle réalité brutale avant le jour terrible où ils avaient saccagé son atelier – dans un passé récent, la vieille synagogue du quartier où il s'était senti en sécurité dans son enfance, sous le long *talith* de son père qui l'emmenait souvent dans les fêtes, avait brûlé. Depuis, pensait-il maintenant, chaque jour ils s'enfonçaient d'un pas dans les eaux marécageuses qui finiraient par les engloutir tous •

Le catalan sur internet

Joana SERRA SERRA, doctorante, ABF

Langue minorisée certainement la plus majoritaire et normalisée des langues minoritaires, la présence et l'emploi du catalan traduisent sur internet son dynamisme et sa progression vers le groupe des langues non menacées. La langue catalane sur la toile a une position proportionnellement plus importante que son poids démographique : 26^e langue en nombre de pages, 19^e en nombre de pages par locuteur¹, 14^e sur Google et la 8^e en termes d'emploi sur les blogs. En 2005, un domaine .cat est créé ; c'est la première fois pour une communauté linguistique. En 2012, le nombre de domaines .cat enregistrés² dépasse les 53 600³ et génère une forte densité informative. La version catalane de *Wikipédia*, *Viquipèdia*⁴, créée en 2001, compte 383 732 articles⁵, 15^e langue sur les 285 dont dispose l'encyclopédie. L'association WICCAC⁶ s'est fixé comme objectif de renforcer encore la présence du catalan sur le net et diffuse le baromètre de l'utilisation du catalan sur internet •

- 1 *La salut del català a Internet el 2005*, Jordi Mas, Softcatalà.
- 2 Le domaine est géré par la Fondation PuntCAT.
- 3 www.domini.cat/estadistiques
- 4 www.ca.wikipedia.org
- 5 Le 14 septembre 2012, 9h49.
- 6 Webmàsters Independents en Català, de Cultura i d'Àmbits Cívics

BIBLIOGRAPHIE

- Arenas I Sampera J., Muset I Adel M., 2007, *La Immersió lingüística: una acció de govern, un projecte compartit*. Barcelona : Centre d'Estudis Jordi Pujol. www.jordipujol.cat/files/articulos/lilibrellengua.pdf
- Boix-Fuster E., Milian-Massana A. (dir.), 2003, *Aménagement linguistique dans le pays de langue catalane Paris*, Budapest : L'Harmattan.
- Clanché F., 2002, *Langues régionales, langues étrangères: de l'héritage à la pratique*, Division Enquêtes et études démographiques, Bordeaux : Insee.
- *Informe de resultats de les enquestes d'usos lingüístics a les empreses de serveis : (2004-2007)*. Barcelona: Generalitat de Catalunya, Departament de la Vicepresidència, Secretaria de Política Lingüística, 2009. (Biblioteca Tècnica de Política Lingüística. Dades i Estudis; 2)
- Marley D., 1995, *Parler catalan à Perpignan*, Paris : L'Harmattan.
- Massip À. (coord.), 2008, *Llengua i identitat*, Barcelona : Publicacions i Edicions de la Universitat de Barcelona.
- Querol E., 2004, *L'Usage du catalan dans les grandes entreprises en Catalogne, Pratiques linguistiques dans les entreprises à vocation internationale: actes du colloque international tenu à Québec les 9 et 10 juin 2003*, Québec : Direction générale des communications du ministère de la Culture et des Communications, p. 39-53.
- Solé i Sanosa M., 2003, *L'Enseignement du catalan à la population adulte de la Catalogne. L'expérience du Consortium pour la normalisation linguistique ; traduit du catalan par Élisabeth Wörle et révisé par Jean-Claude Gaumond. Revue d'aménagement linguistique, 105*, Québec : Les publications du Québec, p. 207-228.
- Turell M. T. (ed), 2007, *El plurilingüisme en Espanya, Barcelona* : Universitat Pompeu Fabra, Institut Interuniversitari de Lingüística Aplicada.
- Vila I., Siqués C., Roig T., 2006, *Llengua, escola i immigració: un debat obert*, Barcelona : Graó.

SITOGRAFIE

- Loi 1 / 1998 du 7 janvier de politique linguistique. www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/espagnecatalognepollngpreambule.htm
- La langue catalane et son histoire. www.tlfq.ulaval.ca/AXL/monde/catalan.htm
- Bibliographie de la sociolinguistique catalane, 1980-1993. / F VALLVERDU <http://cat.inist.fr/aModele=afficheN&cpsid=4289158>
- Andorre. Loi d'organisation sur l'usage de la langue officielle. www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/andorre-loi1999.htm
- *Llengua catalana* [en línia]. Barcelona: Generalitat de Catalunya. Secretaria de Política Lingüística, 2009. www.gencat.cat/llengua
- Dades i estudis: www.gencat.cat/llengua/dade
- *Baròmetre del l'ús del català a Internet* [en línia]. [S.l.]: WICCAC, 2009. <http://wiccac.cat/webscat.htm>
- *La Bressola* [en línia]. Barcelona: Associació Amics de la Bressola, 2009. www.bressola.cat
- *Català* [en línia]. Barcelona: CIEMEN. www.ciemem.cat/mercator/llen-res.cfm?LNG=CAT&lg=c
- *Catalan (Català): area of distribution of the catalan language* [en línia]. [S.l.]: Orbis latinus, 2002. www.orbilat.com/Languages/Catalan/index.html
- *El Català a la Catalunya Nord* [en línia]. Barcelona: Insitut de Sociolingüística Catalana [en línia]. www.uoc.edu/euromosaic/web/homect/index3.html
- *CeDACC, Centre de Documentation et d'Animation de la Culture Catalane* [en línia]. Perpinyà: Mairie, 2009. www.mairie-perpignan.fr/index.php?np=1020
- *La Federació.cat* [en línia]. Perpinyà: Federació d'Entitats per la Defensa de la Llengua i la Cultura Catalanes Catalunya Nord, 2009. www.federacio.cat
- *Observatori de la llengua* [en línia]. Barcelona: Observatori de la Llengua, 2009. www.observatoridelallengua.cat
- *El català a Andorra* [en línia]. Andorra la Vella: Govern d'Andorra. Servei de Política Lingüística, 2009. www.catala.ad/index.php?option=com_content&task=view&id=40&Itemid=197
- *Centre de Cultura Catalana* [en línia]. Andorra la Vella: Centre de Cultura Catalana, 2007-2009. www.centreculturacatalana.org
- *Llei d'ordenació de l'ús de la llengua oficial (Butlletí Oficial del Principat d'Andorra núm. 2, any 12, de 12 de gener de 2000)* [en línia]. [S.l.: s.n.]. www.cicac.org/sl/dret/lllei_us_idioma_andorra.htm

PARUTIONS

MESCHONNIC Henri, *Langage, histoire, une même théorie*, Verdier, 2012.

« La question initiale de ce livre est double : y a-t-il une relation nécessaire, réciproque entre la théorie du langage et la théorie de l'histoire ? Et quelle théorie de l'histoire pour une théorie radicalement historique du langage ? ». La critique, définie comme travail de reconnaissance des stratégies, des enjeux et des historicités, se porte contre « le stock suranné des idées reçues, qu'on ne rencontre pas seulement dans *l'opinion* » : par exemple les notions persistantes de langues belles, de langues poétiques ou de langues primitives. « Une théorie se juge à sa prise sur son objet de connaissance, à sa puissance d'interprétation de l'empirique ». Ainsi, dans la notion d'oralité comme primat du prosodique et du rythmique, à travers la distinction triple de l'écrit, du parlé et de l'oral, il y a plus d'adéquation au fonctionnement empirique du langage que dans la dualité de l'écrit opposé à l'oral.

BOURDIEU Pierre, *Sur l'État, cours au Collège de France 1989-1992, Raisons d'agir/Seuil*, 2012.

Comme « illustration magnifique » des pratiques que l'État tend à faire admettre comme allant de soi, comme évidentes, et qui restent impensées, Bourdieu cite

l'orthographe. Il y voit une série de décisions d'État devenues structures mentales par la médiation de l'institution scolaire, processus inconscient par lequel « on fait des individus normalisés qui sont homogénéisés du point de vue de l'écriture, de l'orthographe, de la manière de parler [...], si bien qu'une chose très arbitraire est oubliée en tant que telle ». D'autres notations du cours du 10 janvier 1991 font curieusement écho dans notre actualité langagière et sociale : « des questions écartées parce que résolues avant même d'être posées se reposent : où finissent les frontières ? Est-ce qu'il faut parler français pour être français ? Est-ce que, lorsqu'on ne parle pas français, on est encore français ? Est-ce qu'il suffit de parler français pour être français ? »

ROSE Françoise, *Grammaire de l'émérillon teko, une langue tupi-guarani de Guyane Française*, Louvain : Peeters, 2011.

Cet ouvrage constitue la première description de l'émérillon teko, langue d'une petite communauté amérindienne vivant dans la forêt amazonienne de Guyane française. Il s'agit d'une langue à tradition orale en danger d'extinction. De nombreux domaines sont traités, de la phonologie à l'analyse du discours en passant par la morphosyntaxe. L'analyse est illustrée par un grand nombre d'exemples

tirés d'un corpus constitué de textes spontanés recueillis auprès de locuteurs sur le terrain.

PATTE Marie-France, 2012, *La langue arawak de Guyane. Présentation historique et dictionnaires arawak-français et français-arawak*, Montpellier : IRD Editions.

Ce Dictionnaire arawak livre pour la première fois l'ensemble des données lexicographiques existantes sur cette langue amérindienne parlée dans le département de la Guyane. Une des sept langues amérindiennes parlées en Guyane, une des premières dont les Européens ont eu connaissance : la langue arawak est d'une importance cruciale pour notre compréhension de la région. Elle relie la Guyane à son histoire et participe au patrimoine immatériel de ce département d'outre-mer riche de sa diversité. Langue de France, mais aussi langue transfrontalière, l'arawak participe au patrimoine immatériel français et a donné son nom à la famille à laquelle il appartient : « arawak » désigne non seulement la langue et le peuple qui la parle mais aussi l'ensemble de langues largement disséminées sur le continent américain qui lui sont apparentées ●

À retourner à

Délégation générale

à la langue française et aux langues de

France

Observatoire des pratiques

linguistiques

6 rue des Pyramides

75001 Paris

ou par courriel :

olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,

le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,

merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Langues et cité

Directeur de publication : Xavier North
Observatoire des pratiques linguistiques
président du comité scientifique :
 Pierre Encrevé

directeur scientifique : Olivier Baude

Rédactrice en chef : Valelia Muni Toke

Coordination : Dominique Bard-Cavelier

Composition : Sarah Kremer

Conception graphique : Doc Levin/Juliette Poirot

Impression : Axiom Graphic

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Observatoire des pratiques linguistiques

Ministère de la Culture et de la Communication

6 rue des Pyramides, 75001 Paris

téléphone : 01 40 15 36 91

télécopie : 01 40 15 36 76

courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr

www.dglf.culture.gouv.fr

ISSN imprimé : 1772-757X

ISSN en ligne : 1955-2440

Ce bulletin applique
 les rectifications
 de l'orthographe, proposées
 par le Conseil supérieur
 de la langue française (1990),
 et approuvées par l'Académie
 française et les instances
 francophones
 compétentes.

Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs